



L'Espace Belledonne pour ...

Porter et animer un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne

Impulser et accompagner des actions partenariales et transversales pour le territoire

Porter et animer des politiques territoriales contractuelles au service de son projet

SOMMAIRE

1. Un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne

- Formaliser des partenariats
- Poursuivre la démarche prospective sur l'avenir de Belledonne
- Rassembler et dialoguer grâce à la démarche Osons Belledonne
- Informer et communiquer

2. Des actions partenariales et transversales pour le territoire de Belledonne

- Des champs d'actions thématiques :
 - Culture
 - Tourisme
 - Forêt - filière bois
 - Agriculture
- Des champs d'actions transversales :
 - Gestion partagée
 - Les transitions

3. Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

- Programme européen LEADER
- Plan Pastoral Territorial
- Projet Agro-Environnemental et Climatique
- Espace Valléen
- Contrat Vert et Bleu

4. Faire vivre l'association Espace Belledonne

- Animation des instances statutaire
- Suivi des affaires sociales et formation
- Coordination d'équipe
- Budget associatif

Annexes :

- Annexe 1 : Projets déposés dans le cadre du programme LEADER en 2020
- Annexe 2 : Projets soutenus dans le cadre du Plan Pastoral Territorial en 2020
- Annexe 3 : Projets soutenus dans le cadre de l'Espace Valléen en 2020
- Annexe 4 : Organisation et contacts de l'équipe technique en 2021
- Annexe 5 : Compositions du Conseil d'Administration et du Bureau de l'Espace Belledonne



1. Un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Porter et animer une dynamique d'organisation territoriale à long terme ;
- Fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs de Belledonne autour d'objectifs de développement durable communs ;
- Se placer comme entité garante des orientations exprimées par les communes et acteurs socio-économiques du territoire ;
- Contribuer à la reconnaissance de Belledonne dans le paysage institutionnel local, départemental et régional.

➤ Formaliser les partenariats

Avec la Région Auvergne Rhône-Alpes

Les missions menées en 2020

Troisième année de mise en œuvre du contrat de partenariat 2018-2020 avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

A travers ce contrat, l'Espace Belledonne poursuit et renforce la mise en place d'actions structurantes durant 3 ans tout en conservant son statut de préfiguration de Parc naturel régional.

Ce contrat a pour cadre l'expérimentation et l'innovation déclinées en 5 axes thématiques [biodiversité – culture – mobilité – agriculture – forêt] et un axe transversal [Démarches de conciliation des activités et des pratiques]. Le présent rapport d'activités précise les missions menées dans ces différents axes.

Perspectives 2021

L'Espace Belledonne et la Région Auvergne Rhône-Alpes ont souhaité prolonger leur partenariat sur l'année 2021 pour poursuivre et renforcer la mise en œuvre des actions. Au-delà de la poursuite des actions thématiques, un axe transversal sur les transitions a été ajouté (cf partie : Les transitions).

Avec les communes et les EPCI de Belledonne

Les missions menées en 2020

Suite aux élections municipales et intercommunales, l'Espace Belledonne est allée à la rencontre des nouveaux élus. 16 rencontres ont été réalisées et ont permis d'échanger avec 26 communes de Belledonne.

Ces rencontres avaient plusieurs objectifs :

- Présenter le territoire de Belledonne et l'Espace Belledonne (sa composition, son rôle et ses missions)
- Échanger sur les enjeux spécifiques de chaque secteur rencontré et sur l'accompagnement possible de l'Espace Belledonne.

L'Espace Belledonne a également rencontré les 6 EPCI du territoire pour échanger sur les axes de coopération des structures et la formalisation possible du partenariat. Ces échanges ont permis d'affirmer la nécessité de



coopération entre l'Espace Belledonne et les EPCI pour un développement harmonieux du territoire de Belledonne. En effet, l'Espace Belledonne peut jouer un rôle fédérateur et de mise en cohérence entre les EPCI pour travailler ensemble sur les enjeux concernant le territoire de Belledonne.

La formalisation de ces partenariats aura ainsi comme objectif d'assurer un fonctionnement efficace et dans la durée de la coopération.

Perspectives 2021

L'Espace Belledonne souhaite poursuivre les rencontres avec les communes du territoire et le travail de formalisation du partenariat avec les 6 EPCI de Belledonne. L'année 2021 doit permettre de co-construire cette formalisation pour envisager une mise en œuvre des conventionnements en 2022.

➤ Poursuivre la démarche prospective sur l'avenir de Belledonne

L'Espace Belledonne a souhaité lancer, en 2018, une **démarche prospective**, avec l'objectif de se doter d'une capacité de réflexion pour anticiper la fin du contrat régional et proposer au Bureau de l'Espace Belledonne des pistes de travail post 2020.

Ce groupe est constitué pour **3 ans** (durée du contrat de partenariat). Il est un espace consultatif, mandaté par le Bureau de l'Espace Belledonne et accompagné par Anne Pisot, consultante.

Il s'agit d'une **instance de proposition et de consultation**, dont la composition est mixte : enseignants-chercheurs, élus, acteurs socio-économiques, techniciens "territoriaux" et équipe de l'Espace Belledonne.

Pourquoi la prospective ?

- Anticiper sur les évolutions globales et sociétales pour les prendre en compte et mieux les maîtriser ;
- Éclairer l'action à la lumière des futurs possibles et souhaitables ;
- Ouvrir la réflexion, imaginer ce à quoi pourrait ressembler le territoire sur le long terme ;
- Changer de regard et interpeller les acteurs sur les évolutions possibles ;
- Imaginer et être créatif, ...

Les missions menées en 2020

Il s'est réuni 2 fois en 2020 :

- Le 22 janvier 2020, dans sa composition initiale, pour faire le bilan des 8 rencontres précédentes, identifier des messages clés et formuler des propositions pour communiquer avec les nouveaux élus. Les points convergents ont été les suivants :
 - La volonté de poursuivre pour échanger, réfléchir, prendre de la hauteur face aux actualités de l'association et son évolution à long terme, en position d'éclairer ;
 - C'est un lieu qui rassemble (acteurs locaux, élus, équipe ...) ;
 - C'est un lieu de supervision, avec une forme d'élaboration de travail qui sert ailleurs (commune, intercommunalités...).
- Le 20 octobre 2020, se sont réunis les membres du Bureau de l'Espace Belledonne (renouvelé suite aux élections municipales) ainsi que 4 volontaires du conseil d'administration pour prendre connaissance de la démarche prospective (son sens et son objet). Cette rencontre a permis l'appropriation des travaux précédents et de débiter la définition du positionnement de ce groupe, son rôle par rapport au Bureau et au CA.



- Une troisième réunion a eu lieu le 20 janvier 2021 pour finaliser le positionnement du groupe et proposer des chantiers à engager.

Perspectives 2021

Le travail du groupe *Prospective Belledonne*, dans sa nouvelle composition (Bureau Espace Belledonne et quelques membres du CA, avec la possibilité d'associer des personnes ressources en fonction des sujets abordés), sera orienté vers les axes suivants :

- Innovation – lieu d'expérience – expérience humaine
- Déroulé de la vie & habiter Belledonne

➤ Rassembler et dialoguer grâce à la démarche Osons Belledonne

Une relance de la mobilisation locale auprès des communes, acteurs socioéconomiques du territoire et des habitants

Disponible sur le site internet : Vidéo de présentation de la démarche Osons Belledonne

Pour l'Espace Belledonne, l'implication des habitants dans la construction du projet de territoire est primordiale : c'est pourquoi l'association a mis en place la **démarche Osons Belledonne** à partir de 2018.

Malheureusement, le contexte sanitaire de l'année 2020 n'a pas permis à l'Espace Belledonne d'organiser de rencontres cette année.

Perspectives 2021

L'objectif est de poursuivre cette démarche de mobilisation locale en construisant des temps d'échanges avec les élus, les acteurs socioprofessionnels et les habitants sur les transitions en Belledonne.

Concernant les modalités de mise en œuvre de la démarche, l'Espace Belledonne devra s'adapter au contexte sanitaire. Des pistes de réflexion sont en cours pour envisager un Osons Belledonne virtuel ou des temps d'échanges sur la période de l'été et de l'automne.

Osons Belledonne permet à l'Espace Belledonne d'écouter et de prendre en compte les attentes des citoyens.

➤ Informer et communiquer

Disponible sur le site internet : l'ensemble des outils de communication présentés ci-dessous



L'Espace Belledonne a réalisé différents outils de communication pour permettre l'appropriation des missions de l'Espace Belledonne par les nouveaux élus (ces outils sont disponibles sur le site de l'Espace Belledonne) :

- Guide de présentation de l'Espace Belledonne
- 4 Plaquettes de présentation : Espace Belledonne, qui sommes-nous? - Tourisme - Forêt, filière bois - Agriculture
- 3 Vidéos dessinées : Espace Belledonne, qui sommes-nous ? - Comprendre les racines pour mieux envisager le futur - La démarche Osons Belledonne

Les autres missions de communication :

- Le site internet de l'Espace Belledonne a été mis à jour régulièrement.
- 3 newsletters ont été réalisées et envoyées cette année 2020, auprès de 300 destinataires.
- Le site de la Haute Traversée de Belledonne et la page Facebook ont également fait l'objet de mises à jour régulières.
- En termes de relations presse, des rendez-vous journalistiques se sont tenus, ainsi que des communiqués de presse sur les différents événements organisés par l'Espace Belledonne.

Perspectives 2021

La stratégie de communication de l'Espace Belledonne est construite à travers deux cibles principales :

- Les membres de l'Espace Belledonne, pour :
 - Consolider la raison d'être de l'Espace Belledonne en interne pour mieux la partager
 - Consolider l'assise de l'Espace Belledonne sur le territoire
- Les habitants du territoire, pour :
 - Développer le sentiment d'appartenance à Belledonne et l'identité Belledonne
 - Faire connaître Belledonne

Pour répondre à ces objectifs, l'Espace Belledonne met en place en 2021 une commission communication et un renforcement du temps de travail (0.2 ETP complémentaire) pour réaliser les missions suivantes :

- Envoyer une newsletter mensuelle ;
- Alimenter le site internet de l'Espace Belledonne ;
- Poursuivre la réalisation de plaquettes et vidéos de communication ;
- Alimenter les bulletins municipaux de Belledonne ;
- Proposer des rendez-vous Belledonne aux habitants - Osons Belledonne ;
- Réaliser des communiqués de presse sur les programmes et les projets ;
- Lancer une réflexion sur les sujets suivants : création de goodies pour développer le sentiment d'appartenance, développer l'utilisation des réseaux socio ;
- ...



2. Des actions partenariales et transversales pour le territoire de Belledonne

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Contribuer à la dynamique d'un projet de territoire partagé ;
- Engager des partenariats avec les acteurs locaux dans une approche territoriale ;
- Favoriser de nouvelles formes de gouvernance locale ;
- Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles de Belledonne.

4 champs d'actions thématiques :

- Culture
- Tourisme
- Forêt - filière bois
- Agriculture

2 champs d'actions transversales :

- Gestion partagée
- Les transitions



Des actions partenariales et transversales pour le territoire de Belledonne

4 champs d'actions thématiques :

- Culture
- Tourisme
- Forêt - filière bois
- Agriculture

2 champs d'actions transversales :

- Gestion partagée
- Les transitions

Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

- Transversal : Programme européen LEADER
- Pastoralisme : Plan Pastoral Territorial
- Agriculture : Projet Agro-Environnemental et Climatique
- Tourisme : Espace Valléen
- Biodiversité : Contrat Vert et Bleu



CULTURE

Belledonne et veillées



Un projet culturel de territoire original et fédérateur, mené en partenariat avec l'association culturelle Scènes obliques depuis 2005.

Destiné aux habitants de Belledonne, il propose d'impliquer les habitants des villages dans l'organisation de veillées, dans des lieux insolites et sur des thèmes variés. Chaque veillée se décompose en 3 temps : temps d'échange et de partage autour du thème choisi, temps gastronomique autour d'un repas et temps de spectacle professionnel.

La programmation 2020 devait proposer 6 veillées à Venon, Saint-Maximin, La Pierre, les Hurtières, Bourget en Huile et Les Adrets.

Du fait du contexte sanitaire elles ont toutes été reportées en 2021

Les missions menées en 2020

Cette année aurait dû se tenir la 15e édition de Belledonne et Veillées...L'organisation des veillées 2020 a été réalisée : la construction du programme et la coordination générale des veillées, l'accompagnement des relais locaux dans la construction de leur veillée et le suivi de la communication. **Tout était prêt mais la crise sanitaire a obligé le report de la saison en 2021.** De même était prévue la création d'une commission culture afin de partager le diagnostic culturel et de co-construire la politique culturelle pour 2021, mais qui a elle aussi dû être reportée à 2021.

Perspectives 2021

L'Espace Belledonne, en partenariat avec Scènes Obliques, souhaite poursuivre la mobilisation locale, soutenir les artistes et la politique culturelle de Belledonne en proposant une **édition complémentaire** à celle initiée en 2020 avec comme objectif de pouvoir proposer **jusqu'à 15 veillées** pour cette **15^e édition**.

Les veillées sont réparties sur l'ensemble de Belledonne afin de permettre l'accès à la culture dans des secteurs où aujourd'hui il y a peu d'actions culturelles. Le contexte actuel de la crise sanitaire renforce d'autant plus le besoin de ce type d'évènement sur le territoire.

Un **appel à candidatures pour 9 veillées supplémentaires** a été lancé, nous ferons de notre mieux pour proposer une belle édition 2021, une édition adaptée au contexte sanitaire, si possible en extérieur, majoritairement durant les mois d'été.

Une commission culture sera créée en 2021 pour poursuivre les réflexions autour de la politique culturelle de Belledonne avec 4 rendez-vous dans l'année. Ces rencontres devront permettre de s'approprier le travail réalisé par Scènes obliques dans le cadre de la démarche *Culture en Belledonne*, d'échanger sur la place de la culture dans le projet de territoire de l'Espace Belledonne et de proposer un plan d'actions à mettre en œuvre dès 2022 (lien avec le dispositif LEADER et les actions culturelles déjà en place sur le territoire).



TOURISME

La Haute Traversée de Belledonne - GR®738

La Haute Traversée de Belledonne, c'est une traversée intégrale de la chaîne de Belledonne pour partir à la découverte des alpages de Belledonne, des paysages, des hommes et de leurs activités.

Compte tenu de son caractère transversal, structurant et fédérateur, l'Espace Belledonne porte, depuis 2014, le projet pour favoriser son ancrage territorial et son inscription dans le projet de territoire. Afin de renforcer sa visibilité, il a été décidé d'homologuer cette traversée en GR® avec des circuits intermédiaires en GR®P de Pays.

Les missions menées en 2020

Site internet de la Haute traversée

L'objectif principal de l'année 2020 a été de faire vivre le GR® de la haute Traversée de Belledonne à travers:

- **La promotion et communication générale** dont la refonte du site internet dédié, la ré-édition de la carte de la Haute traversée et le dépliant des boucles de randonnées. Comme chaque année, une journée "bilan" regroupant les acteurs autour de cette itinérance a eu lieu en septembre au refuge du pré du Mollard. Par contre, et contrairement aux années précédentes, le salon du randonneur à Lyon a été annulé pour cause de pandémie. Enfin, un travail de mise à jour et de récupération de données a été effectué pour la ré-édition du topoguide, les 3 000 exemplaires de stock ayant été vendus.
- **La mise en place de journées d'information et de sensibilisation** auprès des Offices du Tourisme et autres acteurs intéressés par le GR® n'ont pu être réalisées dans le contexte sanitaire. Les refuges ont gardé portes closes en été 2020 ou ont ouvert partiellement, obligeant les gardiens à s'adapter et suivre un protocole strict.
- **L'accompagnement des hébergeurs** pour améliorer l'offre de service et l'hébergement (croisement avec le programme LEADER - aides sur plusieurs hébergements, yourtes du Pontet en cours avec nouvelle cuisine + Pré du Mollard...).

Le schéma des Activités de Pleine Nature : une dynamique enclenchée à l'échelle de la chaîne de Belledonne

Le projet de construction du schéma des Activités de Pleine Nature (APN) a émergé dans le cadre du programme Espace Valléen. Le schéma est porté par la communauté de communes Le Grésivaudan en co-pilotage avec l'Espace Belledonne et en partenariat avec les 5 autres EPCI du territoire (Cœur de Savoie – Porte de Maurienne – 4C – Oisans – Grenoble Alpes Métropole). Le Bureau d'Étude ATEMIA a été missionné, dès 2019, pour accompagner le territoire dans la construction de ce schéma.

Les missions menées en 2020

Suite à la réalisation du diagnostic, l'année 2020 a permis de définir collectivement la stratégie, le plan d'actions et la gouvernance du schéma des activités de pleine nature.

Les ambitions du schéma sont les suivantes :

- Créer et faire vivre une image de Belledonne à travers les APN
- Générer des courts et moyens séjours à l'échelle du Massif de Belledonne
- Garantir la qualité des sites de pratique et la gestion équilibrée des flux



Les axes stratégiques du schéma sont les suivants :

1. Innover et structurer :

- Créer des Camps de base (CDB), véritables vitrines des activités de pleine nature, pour capter et fixer les clientèles touristiques sur des courts séjours. Un camp de base est un espace identifié proposant des activités de nature sélectionnées avec chaque site, personnalisant ainsi le camp de base. 14 camps de base ont été identifiés sur Belledonne
- Développer des filières d'excellence : Itinérance (pédestre et trail) & Ski de randonnée
- Accompagner le développement de services et d'hébergements
- Garantir la qualité des infrastructures

2. S'organiser et coopérer :

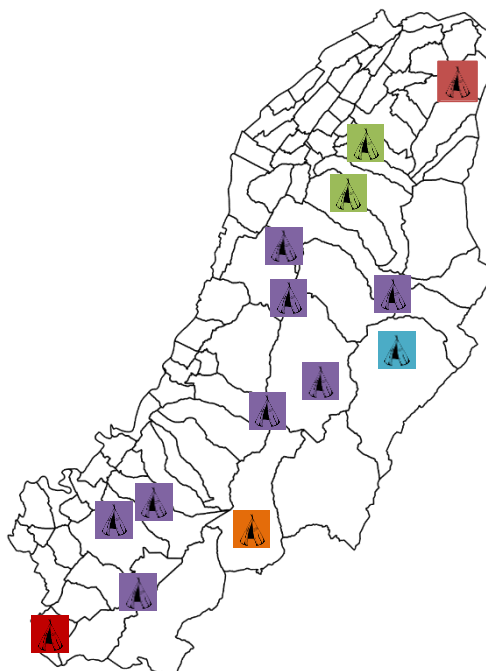
- Coordination du schéma à l'échelle de Belledonne par l'Espace Belledonne, pour assurer le lien, le suivi et la mise en cohérence des camps de base, travailler les filières d'excellence ski de randonnée et itinérance et mettre en place des actions de communication et de sensibilisation en lien avec les offices de tourisme
- Mise en œuvre du schéma à l'échelle locale EPCI - communes pour construire les offres qualitatives de services spécifiques à chaque camp de base.
- Coordination locale au travers d'un dispositif pour chaque camp de base

3. Communiquer et sensibiliser :

- Construire l'identité APN de Belledonne à travers un langage et des outils de communication
- Sensibiliser et informer sur les pratiques de montagne / Le partage des usages et la préservation de la biodiversité

Camps de base

- 1 en Porte de Maurienne
- 2 en Cœur de Savoie
- 1 dans Les Villards
- 8 dans Le Grésivaudan
- 1 en Oisans
- 1 à Grenoble Alpes Métropole



Perspectives 2021

- **GR®738** : Mise en ligne du nouveau site internet et sortie du topoguide réédité
- **Schéma des Activités de Pleine Nature** :
 - Recrutement du coordinateur des Activités de Pleine Nature
 - Mise en œuvre du schéma dont le suivi des camps de base et le travail sur les actions transversales (actions de communication et filières d'excellence)
 - Suivi de l'expérimentation de l'outil outdoorvision, une plateforme qui va permettre de récupérer des données (traces) de pratiquants connectés.



FORÊT ET FILIÈRE BOIS

Suite à l'étude forêt - filière bois de 2019, menée dans le cadre du contrat de partenariat avec la Région AURA, l'Espace Belledonne a défini sa Stratégie Locale de Développement Forestier :

- Assurer la **pérennité** de la ressource forestière par une **gestion durable** et améliorer la mobilisation des bois
 - Appuyer la résilience des peuplements forestiers par des itinéraires sylvicoles adaptés (Sylv'ACCTES)
 - Coordonner les acteurs pour rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique (fédérations de chasse, ONF, CRPF, Chambre d'Agriculture...)
 - Renforcer la formation des propriétaires privés et les élus à la gestion forestière
- Améliorer l'**accessibilité** de la ressource et augmenter la mobilisation **respectueuse** des bois
 - Restructurer le foncier forestier
 - Regrouper et mutualiser la gestion et l'exploitation des forêts privées et/ou publiques
 - Améliorer la desserte forestière structurantes intra massif en forêt privée et publique
 - Harmoniser la sortie des bois en voirie communale et départementale
 - Développer une exploitation forestière exemplaire et accompagner les exploitants forestiers et les ETF (Entrepreneurs de Travaux Forestiers)
 - Sensibiliser les usagers, les habitants à la gestion et à l'exploitation forestière
- Placer **la forêt** au **cœur de l'écosystème territorial**
 - Lien avec les politiques « montagne » de l'Espace Belledonne (agriculture – biodiversité – tourisme)
 - Coordonner l'action à l'échelle du massif, avec les territoires partenaires et stratégies existantes

Les missions menées en 2020

La mise en place du poste "chargé de mission Forêt Filière Bois"

Le besoin de pilotage de la Stratégie Locale de Développement Forestier précédemment définie a justifié la mise en place du poste de chargé de mission Forêt Filière Bois. Il s'agit d'un poste mutualisé entre l'Espace Belledonne et les intercommunalités de Cœur de Savoie et du Grésivaudan. Le poste est porté par la Communauté de communes Cœur de Savoie, co-financé par la Communauté de Communes Le Grésivaudan et des fonds européens LEADER et intégré à l'équipe de l'Espace Belledonne aux Adrets.

L'Espace Belledonne a ainsi accueilli Quentin Ligneau en avril 2020, de façon anticipée, sur la fin de son contrat d'alternance avec Cœur de Savoie. Sur la base de l'étude forêt réalisée en 2019, le premier objectif a constitué à structurer les missions du poste.

A l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Espace Belledonne ont été produits un kakémono et un guide illustré de 16 pages, rassemblant les connaissances de la filière et les enjeux sur lesquels l'Espace Belledonne s'oriente dans sa Stratégie Locale de Développement Forestier.



Aides à la sylviculture - Sylv'ACCTES

Programme d'aide à la sylviculture destiné à la préservation du patrimoine, le soutien de la filière et la lutte contre le changement climatique

La validation du Projet Sylvicole de Belledonne par l'association Sylv'Acctes a permis de déclencher la diffusion de cet outil. Des articles ont été proposés auprès des professionnels gestionnaires, diffusés notamment par les 2 Groupements de Sylviculteurs. Une page web du site de l'Espace Belledonne a été mise à jour, dédiée à l'explication de l'aide et l'hébergement de documents techniques et synthétiques. Ces derniers sont mis à jour au gré des évolutions de l'aide.

Équilibre faune-flore

En plus d'une appropriation du sujet auprès des Départements, de l'Observatoire Grande Faune et Habitats (OGFH) et des Fédérations de Chasse, 2020 a été témoin d'une visite en forêt de Prémol, co-organisée avec le Département. La rencontre multi-acteurs a permis d'échanger sur l'avenir de la forêt et le partage du milieu, autour du site expérimental de Vaulnaveys-le-Haut.

Sensibilisation du public

Presque 100 personnes ont participé l'été dernier à l'une des animations "Vis ma vie de bûcheron" proposées les mercredi après-midi par FIBOIS, à la rencontre des gestionnaires et exploitants forestiers. Cette action a été menée en partenariat avec les EPCI (Le Grésivaudan - Grenoble Alpes Métropole - Coeur de Savoie) et coordonnée par l'Espace Belledonne. Elle se tenait pour la première fois sur le massif, et montre un bilan encourageant.



Formation des élus à la gestion forestière

Pour clôturer les animations "Vis ma vie de bûcheron", une rencontre a rassemblé une trentaine d'élus en forêt communale du Haut-Bréda.

Perspectives 2021

A partir des rencontres faites en 2020 et du travail d'articulation avec les stratégies forestières voisines, plusieurs missions se dégagent pour 2021 :

- Créer un mode opératoire pour l'exploitation forestière en Belledonne, avec un répertoire d'élus correspondants et un dispositif de formation sur la réalisation d'états des lieux de voirie
- Créer un panneau pédagogique et réglementaire pour l'exploitation forestière
- Créer un document de communication aux propriétaires forestiers sur les débouchés en feuillus
- Coordonner la mise en place des animations Vis Ma Vie de Bûcheron
- Relancer l'animation Sylv'acctes auprès des gestionnaires puis des adhérents de Groupements de Sylviculteurs
- Instaurer des espaces d'échanges réguliers entre professionnels de la forêt filière bois en Belledonne, animés par l'Espace Belledonne



AGRICULTURE

Disponible sur le site internet : « L'agriculture de la chaîne de Belledonne »

Suite à l'étude agricole de 2019, menée dans le cadre du contrat de partenariat avec la région AURA, l'Espace Belledonne a redéfini ses orientations politiques agricoles et pastorales pour le territoire :

- *Maintenir les surfaces, le potentiel de production et le bien vivre ensemble :*
 - *Associer tous les acteurs du territoire pour prévenir la fermeture des espaces*
 - *Mettre en cohérence la gestion des espaces (agricoles et pastoraux) et les politiques biodiversité / climat / paysage*
 - *Favoriser une gestion territoriale et collective des effets de la présence du loup*
- *Anticiper les chocs environnementaux et faciliter la transition :*
 - *Comprendre les effets du changement climatique et prévenir*
 - *Préparer le territoire aux changements environnementaux*
 - *Favoriser le développement de pratiques innovantes*
- *Structurer les filières (lait et viande) et répondre à la demande sociétale :*
 - *Soutenir et accompagner les filières dans leurs évolutions*
 - *Développer la dynamique économique des circuits courts*

Les missions menées en 2020

Maintien des espaces ouverts et du potentiel de production agricole de Belledonne

La fermeture de certains milieux agricoles présente un risque pour l'avenir des élevages en Belledonne. Au-delà des questions agricoles, les impacts de la fermeture des espaces concernent les aspects paysagers et la biodiversité propres au territoire.

En 2020, suite à l'étude agricole de 2019 et à une sollicitation de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, un groupe de travail de l'ADABEL, mobilisant des éleveurs du territoire, s'est penché sur le sujet. Un cycle d'ateliers de réflexion a été organisé afin d'examiner précisément la multitude de raisons pour lesquelles certains espaces agricoles se referment en Belledonne. Une synthèse des expériences locales et un panel d'actions opérationnelles en sont le fruit. Le besoin de développer et tester ces actions sur le territoire, via un travail d'ingénierie et d'animation territoriale, a justifié le lancement du projet "Maintien des Espaces Ouverts et du potentiel de production agricole en Belledonne".

Ce projet, d'une durée de 10 mois, sera lancé en février 2021 avec l'embauche par l'Espace Belledonne, d'une chargée de mission agriculture. Ce projet s'inscrit dans la stratégie politique agricole de l'Espace Belledonne, en terme de maintien de potentiel de production en Belledonne, et est complémentaire aux initiatives déjà menées (réouverture des espaces agricoles avec LEADER).

L'objectif est de mettre en place des actions pilotes, afin de tester ce panel d'idées opérationnelles et de proposer, à terme, une boîte à outils fonctionnelle et reproductible pour les agriculteurs et les communes.

Plus précisément, ce projet visera à répondre aux objectifs suivants :

- Faciliter et améliorer l'entretien des parcelles par les exploitants agricoles (améliorer l'efficacité du pâturage et faciliter l'entretien mécanique pour la lutte contre la friche)
- Pérenniser des activités sur les espaces menacés d'abandon
- Pérenniser des surfaces à fort potentiel



Agroforesterie

Dans la continuité de la démarche initiée en 2019, le groupe de travail sur l'agroforesterie a continué d'élaborer et de construire un projet GIEE (Groupement d'Intérêts Environnemental et Économique) en 2020. A travers un plan d'actions sur 3 années, ce projet visera à développer les pratiques agroforestières en Belledonne en redonnant une place fonctionnelle à l'arbre sur les exploitations de montagne sur différents volets : économique, environnemental et social.

Effet de la prédation sur les activités agro-pastorales - Projet RECIBIODAL

RECIBIODAL est un projet de recherche-action-création autour des responsabilités collectives et des solidarités dans la gestion des effets de la présence des loups en Belledonne, pour imaginer comment territorialiser la conservation de la biodiversité en prenant soin de la dimension habitante. En 2020, le projet a été freiné par le contexte sanitaire. Un travail d'enquête a tout de même été mené par un groupe d'étudiants de l'ISARA au dernier trimestre 2020. Une restitution, adressée aux membres du comité de pilotage de ce projet, a permis de mettre en discussion les résultats de ce travail et de préparer l'année 2021.

Projet Agro-Alimentaire Interterritorial

Depuis 2020, un ensemble de partenaires publics et privés, acteurs du grand bassin de vie grenoblois, mettent en œuvre un plan d'action dans le cadre du Projet Alimentaire interTerritorial (PAIT). Ce projet vise à développer une stratégie alimentaire et agricole vertueuse pour les habitants et les acteurs du territoire. En 2020, l'ADABEL, en partenariat avec l'Espace Belledonne, a participé à l'une des actions du projet "Le mois de l'alimentation" en exposant un stand sur plusieurs marchés fermiers du réseau des fermes de Belledonne. Plusieurs réflexions ont été menées pour que l'Espace Belledonne, initialement partenaire du projet, puisse intégrer le comité de pilotage de ce projet inter-territoire dès 2021.

Perspectives 2021

- Mise en œuvre du projet « maintien des espaces ouverts en Belledonne » avec l'embauche d'une chargée de projet pendant dix mois,
- Développement d'actions de communication favorisant le lien entre habitants, exploitants agricoles, communes (élus), et activités touristiques,
- Intégration de l'Espace Belledonne au sein du Projet Alimentaire InterTerritorial (PAIT) et développement d'une fiche action sur les effets du changement climatique en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère.
- Demande de labellisation GIEE de l'ADABEL pour le développement des pratiques agroforestières en Belledonne.
- Pour le projet de recherche-action RECIBIODAL, les enquêtes, quelque peu arrêtées en 2020, vont être poursuivies en 2021 auprès de différents acteurs du territoire et, en mai-juin, des premiers temps collectifs vont être organisés fin juin et fin septembre.

Rappel de l'animation agricole en Belledonne

*Suivi et co-encadrement du poste d'animateur agricole Belledonne porté par la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Il s'agit donc d'un salarié de la Chambre d'Agriculture de l'Isère, conseiller territorial Secteur Belledonne (Isère et Savoie) et animateur de l'ADABEL. **Ce poste est possible uniquement grâce au levier qu'a pu, que peut jouer l'Espace Belledonne pour mobiliser des financements Leader et régionaux.***



GESTION PARTAGÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Démarches de conciliation à partir de 3 activités humaines et de 3 espèces de faune sauvage Pastoralisme & chasse & tourisme – loup & bouquetin & tétras-lyre

Disponible sur le site internet de l'Espace Belledonne : Dépliant gestion partagée des ressources naturelles

Les missions menées en 2020 :

Troisième année de mise en œuvre de ce projet partenarial avec la Fédération des Alpagnes de l'Isère (F.A.I.) la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (F.D.C.I), la Société d'Economie Alpestre de Savoie (S.E.A.) et l'Office Français de la Biodiversité (O.F.B.).

Cette dernière année a été essentiellement axée sur l'organisation de la valorisation des résultats de ce projet.

En 2020, 3 comités techniques (8/07 - 30/09 - 18/11) se sont réunis avec l'ensemble des partenaires, et ont permis d'aboutir et de travailler sur les sujets suivants :

- Le bilan des actions réalisées ;
- La construction des restitutions des résultats (type - contenu - publics cibles) ;
- La réalisation d'un dépliant synthétique sur le projet ;
- Les perspectives pour la suite.

Perspectives 2021 :

- Valorisation des résultats du projet :
 - o Impression et diffusion du dépliant ;
 - o Réunions de restitutions (initialement prévues en 2020)
- Suivi et veille de nouveaux projets de gestion partagée notamment vis-à-vis d'un programme européen : « Life wolfalps » qui a comme objectif d'améliorer la coexistence entre les loups et les activités humaines au niveau de la population lupine des Alpes ;
- Animation avec le Département de l'Isère de l'instance « Belledonne en partage ».



LES TRANSITIONS

La prise de conscience de l'urgence climatique et de la nécessité de s'orienter vers les transitions est bien présente sur Belledonne. Celle-ci a été, notamment, amplifiée par la crise sanitaire du Covid-19. Les citoyens et acteurs du territoire, dynamiques, expriment la volonté de se saisir de cette urgence que représente, pour eux, la transition. L'Espace Belledonne, engagé autour d'un projet territorial durable, cohérent et partagé par tous, encourage une gestion intégrée des ressources pour engager la transition. Intégrer, mobiliser et mettre en place des dynamiques collectives de transitions sont donc les objectifs associés aux missions données au sein de l'Espace Belledonne.

Trois enjeux ont été identifiés dans ce projet transition de l'Espace Belledonne :

- **Admettre et encourager les transitions économiques du territoire de Belledonne** et élaborer avec ces acteurs économiques des solutions innovantes
- **Caractériser et se faire inspirer par les transitions de la société du territoire de Belledonne** et mener des expérimentations nouvelles pour favoriser la qualité du cadre de vie des habitants et visiteurs de Belledonne
- **Stimuler ainsi l'intérêt pour participer au projet de territoire de Belledonne**

Plus précisément, ce projet visera à répondre aux objectifs suivants :

« Etre proactif / être en veille » - Espace Belledonne INITIE les transitions sur Belledonne »

- **Identifier les transitions en cours** dans le territoire de Belledonne
- **Intégrer les transitions** dans le projet de l'Espace Belledonne
- **Accompagner les acteurs** socio-économiques et les communes de Belledonne dans les transitions futures et en cours
- **Partager les actions innovantes et transversales** avec les acteurs institutionnels, socio-économiques, les habitants et les visiteurs et faire participer ces acteurs au projet d'Espace Belledonne.

Pour répondre à ce projet, l'Espace Belledonne a embauché une **alternante à 0.5 ETP sur deux ans (2020-2022)** qui travaille en lien avec un **Vice-Président transition économique et social**.

Les missions 2020 :

Mettre en œuvre un protocole pour analyser des initiatives de transition :

- Création d'un protocole/méthodologie en 4 étapes, pour répondre à la problématique : **Comment réussit-on à mener sur un territoire une dynamique collective qui réussit avec le temps à parvenir au « faire système » et doter le territoire d'une réelle capacité de résilience ?**
- Choix d'une thématique d'application du protocole : les **tiers-lieux** et identification de tiers-lieux d'étude.
- **Etat des lieux** des tiers-lieux sur le massif de Belledonne
- **Entretiens et visites de terrain** avec des porteurs de projets (La Cocotte - La Marmite - La Bonne Fabrique)
- Identification d'**hypothèses du rôle de l'Espace Belledonne** auprès des tiers-lieux
- **Partage de la méthodologie avec l'équipe** afin d'identifier les initiatives de transition existantes sur le massif au sein de leur thématique respective (forêt, agro-pastoralisme, tourisme).



Apporter des regards extérieurs - S'inspirer

- Échanges avec un territoire qui a "fait système" : **Biovallée**. Partage commun sur les objectifs, le fonctionnement et les réalisations des deux structures.
- **Participation à des séminaires et formations** autour des transitions avec un **partage à l'équipe** des outils et méthodes adaptés au territoire de Belledonne.

Mettre en œuvre des temps d'échanges sur le territoire

- Ecriture d'un **glossaire de la transition** pour faire culture commune

Communication – valorisation

- Réflexion et échange autour d'un **partenariat avec une plateforme de recensement des initiatives positives sur Belledonne** (*Ici, demain*)

Les perspectives 2021

- Poursuivre la mise en œuvre du protocole pour analyser des initiatives de transition
- Accompagner les membres de l'Espace Belledonne pour définir le rôle de l'Espace Belledonne dans le développement des tiers-lieux sur Belledonne.
- Mise en œuvre d'un **partage d'expérience sur le terrain** entre Biovallée et Espace Belledonne
- Mettre en œuvre des **temps d'échanges sur le territoire** :
 - Organisation et mise en place d'une programmation autour des transitions pour **Osons-Belledonne**
 - **Mobiliser les différents tiers-lieux existants et en projet** autour de temps d'échanges
- Valorisation et communication des initiatives de transition en collaboration avec la plateforme de recensement.



3. Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Mobiliser des financements publics au service du projet de territoire porté par l'Espace Belledonne ;
- Tester de nouveaux modes de gouvernance et placer les ressources financières du territoire au service des acteurs locaux et de leurs projets.

5 Programmes d'actions :

- PROGRAMME EUROPÉEN LEADER
- PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2015-2020
- PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020
- ESPACE VALLÉEN : 2016 – 2020
- CONTRAT VERT ET BLEU



Des actions partenariales et transversales pour le territoire de Belledonne

4 champs d'actions thématiques :

- Culture
- Tourisme
- Forêt - filière bois
- Agriculture

2 champs d'actions transversales :

- Gestion partagée
- Les transitions

Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

- Transversal : Programme européen LEADER
- Pastoralisme : Plan Pastoral Territorial
- Agriculture : Projet Agro-Environnemental et Climatique
- Tourisme : Espace Valléen
- Biodiversité : Contrat Vert et Bleu



PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

L'Espace Belledonne a été retenu à la programmation LEADER sur la période 2014-2020. Il s'agit d'un programme de financement européen, avec une enveloppe initiale de **1 635 000 euros** de FEADER, complétée par une enveloppe de 100 000 € en 2019, destiné aux soutiens de projets s'inscrivant dans une stratégie locale de développement définie par le territoire en lien avec ses intercommunalités. Celle-ci se traduit par des actions concrètes autour d'une relation montagne-vallées renouvelée et équilibrée. Cette stratégie s'articule autour de 4 grands thèmes :

1. *UNE GESTION PARTAGÉE DES RESSOURCES NATURELLES* qui profitent aux différents usages du territoire avec une attention particulière sur le foncier agricole et forestier
2. *UNE VALORISATION DES PRATIQUES ET DES PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS* par la mise en réseau des acteurs autour de démarches de qualité et d'une offre collective des produits permettant de répondre aux besoins des consommateurs
3. *L'ACCUEIL EN BELLEDONNE À TRAVERS L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE*. Investir la question de la découverte du territoire notamment par les pratiques d'itinérances (GR®738...)
4. *DE NOUVELLES MANIÈRES DE VIVRE ET D'HABITER LE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE ET VALLÉES* à travers l'action culturelle, vecteur de lien social et à travers les nouvelles formes de travail, la mobilité et les lieux de vie.

Les missions menées en 2020

Globalement, depuis le conventionnement en septembre 2016, **1 425 170.75 euros** de FEADER ont été sollicités. A ce jour, **1 329 436 euros** soit 76% ont été réellement consommés par rapport à l'enveloppe financière qui est de **1 753 250 euros**. En effet, cet écart s'explique par différents facteurs : certains projets ont été sous réalisés entraînant une proratisation de la part LEADER demandée est proratisée, et parfois certaines dépenses présentées initialement n'étaient pas éligibles.

Voici la consommation financière de l'enveloppe LEADER selon les différentes étapes du dossier (déposé, sélectionné, programmé, engagé et payé).

Montant au plus juste en fonction des sous réalisations déjà connues	Montant de FEADER déposé = prévisionnel	Montant de FEADER instruit = sélectionné	Montant de FEADER programmé	Montant de FEADER engagé = conventionné	Montant FEADER payé
1 329 436,00 €	1 425 170,75 €	1 235 998,37 €	1 162 913,92 €	895 869,25 €	506 204,50 €

Gestion administrative et financière en 2020

L'année 2020 a été consacrée majoritairement au rattrapage des dossiers 2015 à 2017 afin de pouvoir finaliser leur instruction sous les deux logiciels, SharePoint et OSIRIS. **Tous les dossiers hormis ceux portés par Espace Belledonne ont été rattrapés.** Les dossiers Espace Belledonne sont en cours de rattrapage notamment grâce à l'arrivée d'une nouvelle personne embauchée par la Région. En effet, les dossiers portés par le Gal sont instruits par les services régionaux et non par le Gal lui-même.

Par ailleurs, la priorité a également été donnée à la sélection et programmation de nouveaux projets ainsi qu'à leur instruction.

Depuis le début du programme, 114 dossiers ont été déposés au titre du programme LEADER dont 10 annulés.



En 2020, 17 dossiers ont été déposés et ont reçu un avis favorable.

Animation des instances

Durant l'année 2020, il n'y a eu que 2 bureaux LEADER car il a fallu attendre que les nouveaux élus soient en place et 4 Comités de programmation, dont un organisé via une consultation écrite.

Plusieurs changements dans la composition de ce comité ont été effectués notamment suite aux élections municipales. Il est à noter une très grande présence des acteurs socio-professionnels au sein du Comité de programmation.

Appels à candidature :

Appel à candidature « Reconquête agricole »

Engagé depuis 2017, cet appel à candidature a été relancé de février 2020 à avril 2020. Il concerne des projets de réalisation de travaux d'ouverture des espaces (tronçonnage, arrachage, broyage, et restauration). Trois projets ont été soutenus en Isère pour un montant de **7 168.78 euros** de LEADER situés uniquement sur le périmètre de la Communauté de Communes le Grésivaudan. Cela peut s'expliquer par le fait que Le Grésivaudan a mis en place une stratégie foncière sur son territoire qui a lancé une forte dynamique. LEADER a été un des outils financiers qui a pu soutenir les actions qui s'inscrivent dans cette stratégie. Les différents projets soutenus depuis quelques années ont un « effet boule de neige » depuis cette année.

Cet appel à candidature sera donc relancé début 2021 afin de répondre aux besoins des agriculteurs.

Participation aux formations de CAP RURAL et aux réunions organisées par l'autorité de gestion : formation sur les outils OSIRIS et Sharepoint et rencontres sur l'évaluation et la coopération.

Accompagnement des porteurs de projets pour leur demande de subvention ou le paiement de leur projet : une quinzaine de porteurs de projets ont été rencontrés (Commune du Moutaret, Ferme de Bellevue, Association Bien Vivre en Val Gelon, Commune de Saint Martin d'Uriage, Ferme de la Grangette, Michel Lopez, Groupement Foncier Agricole de l'Aigleton...)

Évaluation du programme : L'année 2020, a été dédiée à la mise en place d'outils afin de réaliser l'évaluation finale du programme Leader en juin 2021. Par ailleurs, la méthodologie de l'évaluation ainsi que les questions évaluatives ont été validées en comité de programmation de décembre 2020. De plus, dans le cadre de l'évaluation pour chaque projet d'investissement soutenu, une visite sur place est réalisée pour se rendre compte de la bonne réalisation du projet.

Coopération : En 2020, deux pistes de coopération ont été explorées.

Un projet de coopération visant à tester une gestion territoriale de l'impact du loup sur les activités humaines a été initié par l'Espace Belledonne avec comme partenaire privilégié le Parc national des Ecrins. Bien que ces échanges n'aboutissent pas à un projet de coopération LEADER en tant que tel, est née une réelle volonté de travailler ensemble sur cette problématique avec la mise en place d'actions communes. Un programme de sensibilisation au pastoralisme a été construit collectivement (reporté à l'été 2021 suite au contexte sanitaire) comprenant des journées en alpages et une conférence sur le partage des alpages Une délégation Belledonne a été créée pour participer à une journée inter-territoires sur ce sujet.

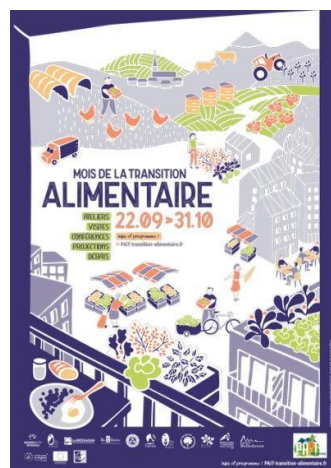


Le second projet qui a abouti à la signature d'un accord de coopération LEADER s'inscrit dans le cadre du PAIT et a été porté par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Il a permis une coopération inter-territoires entre : le Trièves, Grenoble Alpes Métropole, la ville de Grenoble, le PNR de Chartreuse, le PNR du Vercors, Espace Belledonne, le Voironnais....

Ce projet comprenait essentiellement l'organisation et la réalisation du mois de la transition alimentaire.

Suite à cette coopération, Espace Belledonne a intégré le PAIT, la transition alimentaire étant une thématique très importante pour le territoire de Belledonne et fait partie intégrante de l'économie agricole présente sur cette chaîne de montagne.



Communication :

Une plaquette de communication présentant le programme LEADER est distribuée lors des instances LEADER ou selon les demandes. De plus, un document a été édité pour illustrer chaque fiche-action du programme par un projet.

L'année 2020, en quelques chiffres :

- 17 projets ont été déposés pour un coût total de 213 771.49 euros de LEADER qui correspond à un montant de projet s'élevant à 407 366.81 euros.
- Montant moyen des projets soutenus pour 2020 : 23 963 euros
- Montant moyen FEADER par dossier en 2020 : 12 575 euros
- Le plus petit montant FEADER alloué à un dossier est de 832 euros (projet de reconquête agricole)
- Le plus important montant FEADER alloué est de 34 898 euros (Animation Espace Valléen).

En 2020, **213 771.49 euros** LEADER ont été sollicités pour un montant de projet s'élevant à **407 366.81 euros**.

Perspectives 2021

Les objectifs de l'Espace Belledonne pour l'année 2021, sont les suivants :

Clôturer le dispositif 2014 - 2022 :

- **Animation** : suivi des projets en cours - fléchage des derniers crédits - relance de l'appel à candidature de reconquête agricole - volet prospective sur une enveloppe complémentaire ou non - évaluation du programme - animation des instances - participation au réseau leader
- **Gestion** : poursuite de l'édition des engagements juridiques et des paiements - assurer dépôt de demande de subvention LEADER pour dossiers EB

Candidater à la prochaine génération LEADER 2021 - 2027 :

- **Mobilisation des acteurs** du territoire autour de cette nouvelle candidature ;
- **Co-construction et rédaction de la candidature** (enjeux - stratégie - plan d'actions - gouvernance - coopération - évaluation...)



PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2015-2020

En 2015, fort de sa première expérience, l'Espace Belledonne a réaffirmé sa volonté de porter ce nouveau Plan Pastoral territorial (2015-2020) en déposant sa candidature. En effet, l'Espace Belledonne souhaitait poursuivre et renforcer la dynamique engagée pour le développement de l'économie pastorale, les alpages étant un élément structurant pour le territoire.

En 2020, l'association anime la cinquième et dernière année de ce programme à travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et la réalisation du programme d'action défini. Toutefois, le territoire a souhaité faire un avenant pour prolonger le PPT actuel d'une année supplémentaire jusqu'à mi-octobre 2021.

La stratégie du Plan Pastoral territorial peut se résumer en quatre objectifs :

- Permettre un pastoralisme dynamique, vivant, porteur de projets ;
- Renforcer les capacités techniques et productives des espaces pastoraux ;
- Développer la connaissance partagée sur les UP et ZP, dans un objectif d'optimisation des gestions et organisations ;
- Rendre le Plan Pastoral Territorial accessible à l'ensemble des porteurs de projets potentiels.

Entre le 15 octobre 2015 et le 15 octobre 2021, le Plan Pastoral Territorial aura permis de financer 921 025 euros de projets dont 340 000 euros par le biais de subvention régionale.

L'Espace Belledonne est la structure porteuse du PPT Belledonne et à ce titre se doit d'assurer la mission d'animation de ce plan durant 5 ans, la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et la réalisation du programme d'action défini. L'Espace Belledonne fait appel aux services d'expertise et d'animation de la Fédération des alpages de l'Isère et de la Société d'Economie Alpestre de Savoie pour assurer l'animation du programme sur le territoire, accompagner les maîtres d'ouvrage et alimenter les instances de gouvernance.

Les missions menées en 2020

Gestion administrative et financière

Au vu de la consommation financière de certaines fiche-action, un avenant a été validé à l'unanimité en consultation écrite afin de prolonger le programme actuel d'une année supplémentaire. Il prendra donc fin mi-octobre 2021. Ci-dessous les montants affectés à chaque fiche-action.

Fiche action	Budget initial	Enveloppe régionale initiale	Budget après avenant n°1	Enveloppe régionale après avenant n°1 du 8 novembre 2018	Budget après avenant n°2	Enveloppe régionale suite à l'avenant n°2 du 17 septembre 2020
1.1 Logements, Accès, Contentions, Acquisitions foncières	485 714 €	170 000 €	485 714 €	170 000 €	170 000 €	170 000 €
1.2 Débroussaillages, réouvertures de milieu	291 429 €	102 000 €	291 429 €	102 000 €	102 000 €	102 000 €
2.1 Diagnostics, Etudes, structuration collective et foncière	56 049 €	23 800 €	106 607 €	44 775 €	98 615 €	41 875 €
2.2 Accueil et sensibilisation en alpage	42 500 €	17 000 €	20 566 €	8 225 €	14 565 €	5 825 €
3.1 Animation, suivi, évaluation du PPT	45 333 €	27 200 €	25 000 €	15 000 €	33 835 €	20 300 €
		340 000 €		340 000 €		340 000 €

Depuis le lancement du Plan pastoral Territorial fin 2015, la consommation est de l'ordre de 87% de l'enveloppe régionale soit environ 295 537 euros.



50 projets ont été soutenus.

Fiche action	Budget après avenant	Enveloppe régionale suite à l'avenant n°2 du 17 septembre 2020	Crédits régionaux mobilisés après le COFIL du 24/11/2020	% de crédits régionaux mobilisés après le COFIL du 24/11/2020	Crédits régionaux disponibles après le COFIL du 24/11/2020	% de crédits régionaux disponibles après le COFIL du 24/11/2020
1.1 Logements, Accès, Contentions, Acquisitions foncières	485 714 €	170 000 €	147 800	86,9%	22 200	13,1%
1.2 Débroussaillages, réouvertures de milieu	291 429 €	102 000 €	85 247	83,6%	16 753	16,4%
2.1 Diagnostics, Etudes, structuration collective et foncière	98 615 €	41 875 €	36 480	87,1%	5 395	12,9%
2.2 Accueil et sensibilisation en alpage	14 565 €	5 825 €	5 736	98,5%	89	1,5%
3.1 Animation, suivi, évaluation du PPT	33 835 €	20 300 €	20 274	99,9%	26	0,1%
		340 000 €				

En 2020, **42 138 euros** de subvention régionale ont été alloués pour un coût total de projets de **119 031 euros**. Par ailleurs, il faut ajouter à cela les aides européennes qui sont complémentaires aux subventions régionales et qui s'élevaient à **42 138 euros** dont **2 626 euros de LEADER Belledonne**.

Ainsi, l'aide régionale est intervenue en moyenne à hauteur de **36.8%** sur les **8** projets.

Par ailleurs, **5** projets de GP ou AFP ont été financés par la ligne du Département de l'Isère et chacun des projets a reçu un avis favorable du comité de pilotage du Plan pastoral territorial. **62 231 euros** ont été subventionnés par le Département de l'Isère.

Animation des instances

Il y a eu 4 consultations écrites et un comité de pilotage en visioconférence afin de respecter les conditions sanitaires en vigueur. Ces réunions et temps de concertation ont permis la sélection de 8 projets dont 5 projets d'investissement. Le Comité de pilotage a également validé le fait d'être candidat à une nouvelle programmation 2022-2027. L'écriture de cette nouvelle candidature se fera du mois de février à juin 2021. L'objectif est de pouvoir mettre en œuvre de nouveaux projets à partir du 1er janvier 2022.

Perspectives 2021

Clôturer le dispositif PPT 2015 - 2021 :

- Suivi des projets en cours
- Fléchage des derniers crédits
- Évaluation du programme avec une dimension prospective en vue de la prochaine programmation ;
- Animation instances (copil et cotech)

Candidater à la prochaine génération PPT 2022 - 2027 :

- Mise en œuvre d'une gouvernance pour la candidature
- Mobilisation des acteurs du territoire
- Co-construction et rédaction de la candidature dans la poursuite de la précédente (enjeux - stratégie - plan d'actions - gouvernance - évaluation...) en lien avec l'AMO



PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020

Disponible sur le site internet de l'Espace Belledonne : synthèse de l'évaluation du PAEC

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEc) constituent un des outils majeurs du second pilier de la PAC. Destiné à promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ce dispositif permet à l'exploitant de bénéficier d'une aide financière à l'hectare en contrepartie des pratiques mises en œuvre sur la base du volontariat sur une ou plusieurs parcelles voire sur son système d'exploitation pendant 5 ans.

Suite à une demande forte des acteurs agricoles et pastoraux, l'Association Espace Belledonne, en lien avec l'ensemble des partenaires dont le Département de l'Isère, porte depuis 2015 ce Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) à l'échelle de la chaîne de Belledonne aux côtés des programmes portés par la Maurienne et l'Oisans. Des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (ou MAEC) ont ainsi pu être contractualisées en 2015 et 2016 par toutes les exploitations concernées par les zones prioritaires, ciblées selon les enjeux environnementaux identifiés lors du diagnostic préalable.

Les missions menées en 2020

Après ces deux campagnes de contractualisation ponctuées de réunions d'information et d'accompagnement des agriculteurs, de nouveaux contrats d'un an ont été proposés en 2020 aux exploitants et aux groupements pastoraux dans le cadre de la prolongation de la programmation PAC (2015-2019).

En 2020, l'Espace Belledonne a développé un cadre évaluatif de ce projet en bénéficiant des initiatives du Département de l'Isère concernant une animation inter-PAEC, en parallèle des directives de la DRAAF concernant le travail d'évaluation que devait mener chaque opérateur.

Pour mener à bien ce travail d'évaluation et grâce à un soutien financier du Département de l'Isère, l'Espace Belledonne a recruté en 2020 une stagiaire pendant six mois, encadrée par le chargé de mission agriculture. Ce stage a permis d'évaluer quantitativement (jeu de données fourni par la DRAAF) et qualitativement (entretiens menés auprès des partenaires techniques, des exploitants et des groupements pastoraux) ce projet. Les principaux résultats de ce travail ont été compilés dans un document synthétique destiné aux partenaires techniques et financeurs en plus d'un rapport complet et d'un tableur livré à la DRAAF fin janvier 2021.

Perspectives 2021

Coordination et suivi du programme sur le territoire de Belledonne en lien avec les Départements, les Chambres d'Agriculture, la Communauté de communes Cœur de Savoie et les partenaires techniques suite à la prolongation de la programmation PAC 2015-2019 sur deux années.



ESPACES VALLEEN 2016-2020

Le dispositif Espace Valléen accompagne les territoires de montagne d'Auvergne-Rhône Alpes et PACA dans leur stratégie de diversification touristique. Le dispositif est financé par l'Europe, l'Etat et les deux Régions.

Depuis 2017, l'Espace Belledonne porte ce programme qui concerne les 4 intercommunalités du versant ouest de Belledonne.

Montant des enveloppes :

- EUROPE via le FEDER = 500 000€
- Etat via le FNADT = 250 000€
- REGION AURA = 718 000€

Soit 1 468 000 €

Les missions menées en 2020

Organisation et animation des instances : 4 comités techniques se sont tenus, mais le comité de pilotage ne s'est pas réuni dans le contexte sanitaire et aux regards du report des élections municipales. Les échanges sur le programme ont pu avoir lieu via les comités de pilotage du schéma des APN.

Participation aux travaux/réflexions des membres et partenaires de l'espace valléen dont les intercommunalités et les offices de tourisme.

Liens aux territoires voisins : Initiation d'un travail inter-espace valléen d'une part avec l'Oisans et l'Arvan-Villard (sur le schéma des APN, 1 camp de base a été identifié sur ces 2 secteurs) et d'autre part avec les PNR Chartreuse et Vercors (sur la problématique de la surfréquentation de certains sites)

Rencontres de porteurs de projets et acteurs socioéconomiques et culturels : Les intercommunalités sur le schéma des APN et plus spécifiquement la Communauté de Communes Le Grésivaudan sur l'étude des stations communautaires et Grenoble Alpes Métropole pour le projet de la Chartreuse de PREMOL, la commune de Chamrousse sur l'aménagement et la mise en tourisme de la Croix de Chamrousse, Scènes obliques pour le projet ECIM (Espace Culturel International de la Montagne) et le musée d'Alleverd pour la scénographie.

Suivi administratifs des dossiers

- Demandes de subvention auprès des financeurs (Région, FNADT (Etat), LEADER)
- Accompagnement des dossiers des différents porteurs de projets

Veille touristique et financière

- Veille financière en particulier avec les appels à projets et à candidature du LEADER et aides des autres institutions (Région, Départements...) : accompagnement et suivi des dossiers pour l'amélioration des hébergements d'altitude sur le GR® 738 ;
- Participation aux CPAI (Contrat de performance des Alpes de l'Isère) du Département de l'Isère.



Communication et évaluation du dispositif

- Réalisation d'une plaquette sur le tourisme en Belledonne avec une présentation du dispositif Espace Valléen
- Le bilan du dispositif a été présenté en comité de pilotage du 9 février 2021.

Participation à la vie du réseau espace valléen : 3 rencontres ont eu lieu sous forme de webinaire

Perspectives 2021 :

Clôturer le dispositif 2016 - 2020 :

- Suivi des projets en cours
- Evaluation du programme
- Animation des instances (cotech et copil)
- Participation au réseau espace valléen

Candidater à la prochaine génération du dispositif 2021 - 2027 :

- Mise en œuvre d'une gouvernance pour la candidature (cotech et copil)
- Mobilisation des acteurs du territoire (ateliers par secteur)
- Actualisation de la stratégie en intégrant les attendus des financeurs (transition - changement climatique - diversification touristique - cohérence territoriale - choisir une catégorie de groupe proposée par les financeurs -> PNR et préfiguration)
- Co-construction et rédaction de la candidature (objectifs opérationnels et plan d'actions) dans la poursuite de la précédente



CONTRAT VERT ET BLEU

A l'été 2019, l'Espace Belledonne a engagé avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une étude de préfiguration à l'élaboration d'un Contrat Vert et Bleu sur son territoire, diagnostic partagé sur l'état des continuités écologiques. L'outil Contrat Vert et Bleu permet de définir un programme d'actions quinquennal et vise à répondre aux enjeux du territoire en matière de préservation et de restauration de la trame verte et bleue et de sa fonctionnalité. Il a vocation à soutenir les acteurs locaux dans leurs projets en faveur de la biodiversité, en lien avec les projets d'urbanisme, tout en sensibilisant la population et les acteurs socio-économiques aux enjeux du territoire.

Première étape vers l'élaboration d'une stratégie territoriale en faveur de la biodiversité, cet outil transversal permet de placer la biodiversité au cœur de la problématique de conciliation des usages chère à l'Espace Belledonne, en structurant des ponts entre les acteurs agricoles, forestiers, pastoraux, du tourisme et de la biodiversité.

Les missions menées en 2020

Sur le site internet : Livret rapport de phase 1 du CVB Belledonne

La crise sanitaire Covid-19 a entraîné en 2020 un ralentissement de l'activité des partenaires ainsi que le report des élections municipales et communautaires, ce qui a fortement impacté le calendrier de l'étude de préfiguration au contrat.

L'année 2020 a d'abord été consacrée à la finalisation de la première étape de l'étude à savoir la définition du diagnostic, des enjeux et de la stratégie du contrat. Pour cela, différentes rencontres ont été réalisées sur le territoire. Par la suite, l'Espace Belledonne, de manière concertée avec les acteurs du territoire, a déposé auprès de la Région AURA une première version du contrat formalisant l'engagement de partenaires sur un premier lot de fiches actions.

En termes de **concertation**, deux comités de pilotage se sont tenus le 18 juin et le 16 octobre 2020 pour valider la première version du programme d'actions.

Afin de finaliser l'élaboration du plan d'actions, une nouvelle gouvernance provisoire a été mise en place pour gagner en agilité :

- Rencontres thématiques et échanges bilatéraux avec les porteurs de projet,
- 3 comités élargis composés des maîtres d'ouvrage et partenaires financiers, pour prioriser les actions et suivre l'avancement du contrat,
- Un comité financeurs composé des partenaires financiers et EPCI du territoire
- Des comités restreints, internes à l'Espace Belledonne, intégrant élus et techniciens.

Perspectives 2021

Le premier trimestre 2021 sera consacré à la finalisation du Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026 en vue de son vote à la Région en Commission permanente le 30 avril 2021. Une première version du contrat, riche de 11 fiches actions, sera ainsi déposée en janvier 2021. La version définitive du contrat, composée de 28 fiches actions, sera remise fin mars 2021.

Une fois le contrat finalisé et déposé débutera la deuxième phase du Contrat Vert et Bleu, à savoir la phase opérationnelle. Pour se faire, l'Espace Belledonne prévoit en 2021 de :

- Instruire les dossiers de subventions régionales des maîtres d'ouvrages pour l'année 2021 ;



- Monter et lancer le dispositif d'**appel à projets "La trame verte et bleue dans le massif de Belledonne"**, à destination des communes et EPCI (co-construction du règlement avec les financeurs, organisation de 2 sessions en 2021, prospection auprès des collectivités et accompagnement de ces dernières dans le dépôt de leur dossier, instruction des demandes de subventions...);
- Construire la **gouvernance** de la phase opérationnelle, qui sera présentée lors du COPIL de lancement en septembre 2021 (*chantier 1, entre avril et septembre*)
- Construire la **stratégie de communication** du Contrat Vert et Bleu (*chantier 2*) et réaliser des premiers supports de communication ;
- Construire la **méthodologie d'évaluation** du Contrat Vert et Bleu (*chantier 3*) ;
- Réaliser deux premiers états des lieux sur 1/ la trame noire dans le massif de Belledonne, et 2/ la formation des élu-e-s à l'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme (attentes, besoins, dispositifs et actions existants) ;
- Organiser et animer le lancement officiel de la phase opérationnelle du Contrat Vert et Bleu Belledonne : lancement presse, lancement des instances de travail (groupes ou commissions thématiques) et de gouvernance (bureau et COPIL), accompagnement des maîtres d'ouvrage dans la mise en place de leurs actions...etc



4. Faire vivre l'association Espace Belledonne

Objectifs :

- Animer les instances de gouvernance de l'Espace Belledonne ;
- Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- Représenter le territoire et l'association auprès des partenaires ;
- Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée et la réalisation des objectifs ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- Assurer la gestion financière de l'association.

Les missions menées en 2020

Animation des instances et travail avec le Président

- 6 réunions de Bureau (suivi des activités de l'Espace Belledonne) ;
- 4 Conseils d'Administration (validation du budget prévisionnel 2020 et du programme d'activités, approbation du compte de résultat 2019, suivi de la situation financière de l'Espace Belledonne, suivi des programmes et des projets de l'association, élection du Bureau et du Président...);
- Une Assemblée générale qui a réuni une centaine de personnes le 16 septembre 2020 à Allevard (AG statutaire - Renouvellement du CA - Présentation des actions de l'Espace Belledonne)
- Suivi hebdomadaire des dossiers en cours par le Président.



Suivi des affaires sociales et formation

- Suivi de la vie courante de l'association, de la gestion des fournisseurs et des contrats ;
- Gestion de la crise sanitaire : organisation du télétravail, activité partielle, communication régulière, veille légale...
- Accueil d'une apprentie Maëlle Beauvir sur la thématique des Transitions
- Fin de contrat de Gaëlle Dubruc - chef de projet CVB ;
- Lancement d'une formation de l'équipe sur la gouvernance partagée.

Coordination d'équipe

- Réunions d'équipe hebdomadaire ;
- Coordination et suivi des missions de chaque chef de projet de manière individualisée ;
- Réalisation d'entretiens annuels 2 fois par an avec chaque salarié (dont celui de fin d'année avec le Président).



Budget associatif

- Mise en place de tableaux de bord de suivi du budget prévisionnel 2020 ;
- Avance remboursable de 300 000 € de la CCLG ;
- Présentation et vote des comptes de résultats 2019 en Assemblée Générale et inscription d'une provision pour risque de 100 000€ due aux retards de paiement des subventions Leader ; Préparation du budget prévisionnel 2020.

Perspectives 2021

- Assurer la vie des instances statutaires ;
- Accueillir les nouveaux élus ;
- Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- Représenter le territoire et l'association auprès des différents partenaires ;
- Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- Poursuivre les rencontres avec les acteurs du territoire.



Annexe 1 : Projets déposés via le programme LEADER Belledonne en 2020

Fiche action n°1 : Gestion partagée des ressources naturelles

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant Leader
Commune du Moutaret	Reconquête agricole Commune Moutaret 2020	9 160,00 €	3 664,00 €
Espace Belledonne	Animation du PPT 2021	3 281,00 €	1 312,00 €
Espace Belledonne	Ecriture candidature PPT 2022-2027	27 772,25 €	2 217,80 €
Espace Belledonne	Programme de sensibilisation au pastoralisme	3 306,95 €	1 322,78 €
GAEC FERME BELLEVUE	Reconquête agricole Ferme de Bellevue 2020	2 081,96 €	832,78 €
GAEC Ferrouillet	Reconquête agricole Ferme ferrouillet 2020	6 680,00 €	2 672,00 €
Sous-total FA 1		52 282,16 €	22 021,36 €

Fiche action n°2 : Valorisation des pratiques et produits agricoles et forestiers

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Stratégie agricole Belledonne 2021	55 398,18 €	27 238,90 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Stratégie forestière de Belledonne 2020 CA 38	22 012,00 €	14 080,00 €
Communauté de Communes Cœur de Savoie	Poste mutualisé forêt filière bois Belledonne 2020	50 000,00 €	30 000,00 €
CRPF Région Auvergne Rhône-Alpes	Animation forestière 2020	29 803,00 €	17 881,75 €
Sous-total FA 2		157 213,18 €	89 200,65 €



Fiche action n°3 : Accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Association Bien Vivre en Val Gelon	TIE NO Bienvenue chez nous	12 800,00 €	8 000,00 €
Commune de Saint Martin d'Uriage	Atlas de la Biodiversité: volet animation et communication	8 525,00 €	4 262,50 €
Espace Belledonne	Ingénierie tourisme 2021 - écriture d'une nouvelle candidature Espace Valléen	70 302,00 €	22 180,00 €
Groupement des Sylviculteurs des Hurtières	Fête de la Forêt 2021	17 470,60 €	8 976,48 €
Sous total FA 3		109 097,60 €	43 418,98 €

Fiche action n°5 : coopération

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Communication, valorisation et coordination du mois de l'alimentation Automne 2020	11 731,33 €	7 508,55 €

Fiche action n°6 : Animation gestion du programme LEADER

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Espace Belledonne	Animation, gestion, communication et évaluation du programme LEADER Belledonne 2021	77 042,54 €	51 621,57 €



Annexe 2 : Liste des projets dans le cadre du Plan Pastoral Territorial en 2020

Fiche action	Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant Région	Montant FEADER	Montant LEADER Belledonne
1.1	Commune de Ste Agnès	Aménagement de l'abri du Mousset	6 749 €	2 362 €	2 362 €	0 €
1.1	Commune le Haut-Bréda	Aménagement d'une cabane secondaire sur l'Oule du Bas	17 124 €	5 993 €	5 993 €	0 €
1.2	Commune de la Combe de Lancey	Reprise de l'accès Jean Collet et alpage du Pré du Mollard	7 095 €	2 483 €	2 483 €	0 €
3.1	Espace Belledonne	Animation et évaluation du PPT 2021	3 255 €	1 302 €	0 €	1 302 €
1.2	AFP Adrets et Blâches	Travaux de débroussaillage	21 300 €	7 455 €	7 455 €	0 €
2.2	Commune de Chamrousse	Création de pastilles sonores sur le pastoralisme	2 970 €	1 188 €	1 188 €	0 €
1.1	GFA de l'Aigleton	Aménagement d'un chalet d'alpage au Jas du Lièvre	57 231 €	20 031 €	20 031 €	0 €
2.2	Espace Belledonne	Programme de sensibilisation au pastoralisme	3 307€	1 323.50 €	0 €	1 323.50 €



Projets ayant reçu un avis favorable en 2020 durant le comité de pilotage et les quatre consultations écrites mais émergeant sur la ligne du Département de l'Isère

Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant ligne Département Isère
GP Collet d'Alleverd	Reprise de l'abri du Pré rond	6 010 €	4 508 €
GP Crêt du Poulet	Mise en place d'un piège de contention	6 529 €	4 896 €
GP Pré de l'Arc	Débroussaillage au Pré de l'Arc	12 053 €	9 040 €
GP Muret	Débroussaillage versant nord, aménagement d'un point d'eau et d'un parc de contention	29 806 €	22 354 €
GP Pleynet	Reprise de l'alimentation en eau du chalet du Crêt du Boeuf	28 577 €	21 433 €



Annexe 3 : Liste des projets dans le cadre de l'Espace Valléen en 2020

Maître d'ouvrage	Nature du projet	Coût global du projet	Montant Région	Montant FNADT	Autres
Espace Belledonne	Travail sur les éléments de langage Ré édition de la carte de la Haute Traversée de Belledonne - GR738 Refonte du site internet de la Haute Traversée de Belledonne - GR738	11 500€	5 750€	3 450€	
Cc Porte de Maurienne	Aménagement au lac des Hurtières	22 000€	11 000€		6 600€ (Département Savoie)
Cc Porte de Maurienne	Aménagements aires de bivouac	55 000€	27 500€		16 500€ (Département Savoie)
CC Grésivaudan	Scénographie du Musée d'Allevard	540 000€		13 000€	100 000 € (Département Isère) + 135 000€ (DETR-> ETAT)
Scènes Obliques	Création de sentiers d'art dans le cadre du projet ECIM	42 000€	21 000€	12 600€	
Cc Porte de Maurienne	Traitements paysagers au lac des Hurtières	17 495€	8 750€	5 250€	
Grenoble Alpes Métropole	Etude sur la valorisation de la Chartreuse de Prémol	24 750 €	12 375€	7 425€	



Annexe 4 : Equipe technique en 2021

Adresse mail :
[prenom.nom@espacebell
edonne.fr](mailto:prenom.nom@espacebell
edonne.fr)



Margaux MAZILLE
Directrice
06 07 30 19 65



Valérie SCHEFFER
Responsable
administrative et
financière
+ suivi du projet
Belledonne et Veillées
04 76 13 57 78



Maëlle BEAUVIR
Apprentie sur les
transitions



Loris SUBIT
Chef de projet du
programme Leader
+ suivi du Plan Pastoral
Territorial
06 79 63 96 60



Sophie MUSCIO
Responsable
administrative,
financière et juridique
du programme Leader
04 76 13 59 37
07 49 90 34 61



**Mathieu
SCHOENDOERFER**
Coordinateur APN



Valérie LUCAS
Chef de projet tourisme –
Espace ~~valléen~~
06 79 68 93 38



Agathe VASSY
Chef de projet biodiversité
- contrat vert et bleu
07 78 69 89 98



Quentin LIGNEAU²
Chargé de mission forêt et
filière bois
06 26 57 51 14



Thibault BOUCHER¹
Chargé de mission
agriculture
thibault.boucher@isere.ch
ambagri.fr
06 61 02 62 97



Amélie CLAUDEPIERRE
Chargée de mission
~~Maintien~~ des espaces
ouverts
06 13 03 64 65

8.3 ETP à l'Espace Belledonne + 1 ETP de l'animateur agricole + 1 ETP de l'animateur forêt et filière bois

1- Salarié de la Chambre d'Agriculture de l'Isère - Poste mutualisé avec l'ADABEL et Espace Belledonne

2- Salarié de la Communauté de communes de Cœur de Savoie - Poste mutualisé avec la communauté de communes Le Grésivaudan et Espace Belledonne

**Annexe 5 : Composition du conseil d'Administration et du Bureau de l'Espace
Belledonne**

Conseil d'Administration de l'Espace Belledonne

maj 20/04/2021

1er collège : collectivités territoriales

1	Région
	Emilie Bonnivard
2	CC Cœur de Savoie
	<i>En attente de désignation des délégués</i>
3	Grenoble Alpes Métropole
	Mélina Herenger-Pouchelle
4	CC Porte de Maurienne
	André Brunet
5	CC Le Grésivaudan
	Olivier Salvetti
7	CC de l'Oisans ou commune d'Allemont
	Alain Ginies
6	Saint Alban des Villards
	Yannis Nacef
8	Saint Alban d'Hurtières
	Marie-claire Motin
9	Saint Georges d'Hurtières
	Joselyne Bollon
10	Vizille
	Catherine Troton
11	Vaulnaveys Le Haut
	Sandrine Delage-Franck
12	Val Gelon La Rochette
	Gilles Glarey
13	La Trinité
	Jean-François Duc
14	Le Pontet
	André Dazy
15	La Pierre
	Ilona Genty
16	Saint Mury Monteymond
	Anny Mouthier Loyrion
17	Allevard
	Thomas Spiegelberger
18	Revel
	Bernard Michon
19	Saint Martin d'Uriage
	Arnaud Callec

2ème collège : associations ou organismes socio-économiques

1	Offices de tourisme Belledonne Chartreuse
	Martin Gerbaux
2	Office de tourisme Cœur de Savoie
	Lionel Gouverneur
3	Office de tourisme d'Uriage
	Jean-Yves Josserand
4	Fédération des Alpages de l'Isère
	Florent Salvi
5	ADABEL
	Guillaume Sieurin
6	Groupement des sylviculteurs des Hurtières
	Fernand Anselme
7	Groupement des sylviculteurs de Belledonne
	Jean-Louis Rebuffet
8	Chambre d'agriculture de l'Isère
	Jacqueline Rebuffet
9	Fédération de chasse de l'Isère
	Jérôme Begot
10	Fédération de chasse de Savoie
	Régis Clappier
11	Association Belledonne Chasse
	Louis Gachet
12	Bien Vivre en Val Gelon
	Christian Lachize
13	Belledonne en Marche
	Johan Chemin
14	Montagne Nature et Hommes
	Baptiste Laismey
15	Scènes obliques
	Martin Koenig
16	Association La Sauge et Le Cosmos
	CHABERT Simone
17	Siège vacant
18	Siège vacant
19	Siège vacant

Composition du Bureau de l'Espace Belledonne

maj 20/04/2021

1	Revel Bernard MICHON Président
2	La Trinité Jean-François DUC 1er vice-président
3	Office de tourisme Uriage Jean-Yves JOSSERAND Trésorier
4	Chambre d'agriculture Isère Jacqueline REBUFFET Vice-présidente Agriculture & Alimentation & Pastoralisme
5	Bien Vivre en Val Gelon Christian LACHIZE Vice-président Tourisme
6	Allevard Thomas SPIEGELBERGER Secrétaire et Vice-Président Transitions économique et sociale
7	Groupement des sylviculteurs des Hurtières Fernand ANSELME Vice-président Forêt et filière bois
8	Saint Alban d'Hurtières Marie-Claire MOTIN Vice-Présidente en binôme Culture et Patrimoines
9	La Pierre Ilona GENTY Vice-Présidente en binôme Culture et Patrimoines
10	Saint Martin d'Uriage Arnaud CALLEC Vice-Président Transition écologique et biodiversité
11	CC Le Grésivaudan Olivier SALVETTI
12	Scènes obliques Martin KOENIG
13	Val-Gelon-La-Rochette Gilles GLAREY
14	Fédération des alpages de l'Isère Florent SALVI
15	Offices de tourisme Belledonne Chartreuse Martin GERBAUX